



PNUD-PNUE INITIATIVE PAUVRETÉ-ENVIRONNEMENT (IPE) MAURITANIE

Le programme Articulation entre Pauvreté et Environnement (APE) a débuté en Juillet 2005 par la signature d'une lettre d'accord entre le PNUD- Gouvernement Mauritanie et le PNUE. Au cours de l'année 2007, un document de projet conjoint intitulé '**Articulation entre Pauvreté et Environnement (APE) – Mauritanie Phase I: Avril 2007 – Décembre 2008**' a été signé entre la République Islamique de Mauritanie d'une part, le PNUD-Mauritanie et le PNUE. Le projet vient en réponse d'une part, à une volonté nationale exprimée clairement à travers le CSLP 2 et la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), et, d'autre part, à des engagements internationaux pris par la Mauritanie vis-à-vis de la communauté internationale (Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), conventions internationales). Ce programme conjoint a été développé afin de renforcer l'APE et est mis en œuvre sous les modalités d'exécution nationale (NEX).

Importance du secteur de l'Environnement et des Ressources Naturelles pour la Mauritanie

La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages (1996) a montré que l'étendue de la pauvreté mesurée par le pourcentage des individus vivant au-dessous du seuil de pauvreté, concernait en 1996 plus de la moitié de la population (50,5%). L'incidence de la pauvreté a toutefois reculé par rapport au début de la décennie (56,6% en 1990). La pauvreté monétaire est, d'abord, un phénomène rural (76,4%). Elle est en grande partie due à la zone rurale aride qui regroupe plus de 57% des pauvres.

Cette situation de pauvreté a une répercussion directe sur l'état de la gestion des espaces forestiers, sur l'utilisation des terres et des ressources naturelles. La détérioration générale des conditions climatiques du pays due aux facteurs anthropiques a accéléré le processus de dégradation du potentiel productif des zones jadis boisées. Ainsi, la vallée qui est la zone la plus arrosée du pays ne reçoit maintenant que 150 à 400 mm, soit une baisse de 55 à 67% depuis l'installation de la sécheresse. Cette dégradation est d'autant plus alarmante que les 3/4 du pays concentrent des écosystèmes très fragiles.

Si une telle évolution devait se poursuivre, cela compromettrait l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier ceux relatifs à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la santé des populations et à la pérennité des ressources naturelles et de l'environnement.

La profondeur et le degré de paupérisation impliquent une augmentation de la pression sur les ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement. Il semble évident que les premières victimes de la raréfaction des ressources naturelles et

de leur dégradation reste les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. L'accroissement de la population et la sédentarisation anarchique représentent deux facteurs cruciaux de l'altération de la qualité environnementale (pollution naturelle) et de l'accroissement de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté (pollution sociale).

Aussi, l'« Initiative Pauvreté et Environnement » (IPE) du PNUD-PNUE a-t-elle été négociée et obtenue par le gouvernement pour aider à l'intégration de la dimension environnementale dans les processus sociaux et économiques nationaux et plus particulièrement dans les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CLSP) et les politiques générales de développement. Le projet est d'une importance capitale pour le pays car il vise au 'renforcement des capacités de gestion et des politiques environnementales aux niveaux national et local pour la réduction de la pauvreté et le développement durable.

Objectif général

Appuyer le gouvernement Mauritanien à intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans sa planification économique ainsi que dans ses processus de budgétisation et de prise de décision.

Objectifs spécifiques

Ils se résument en trois points:

- promouvoir, développer et disséminer les connaissances concernant les liens Pauvreté et Environnement en Mauritanie;
- élaborer et mettre en œuvre les outils et mécanismes pour l'intégration de la dimension environnementale dans les processus de planification nationale et décentralisée;
- renforcer les capacités nationales pour l'intégration de la dimension environnementale dans les processus de planification nationale et décentralisée en impliquant fortement les ministères de l'Economie et des Finances et celui du Plan;

Stratégie de réponse et axes d'intervention

L'IPE-Mauritanie fait partie intégrante du processus d'élaboration et de gestion du CSLP. Le projet collabore avec les groupes de travail sectoriels et les autres partenaires impliqués et cherche à aider la Mauritanie à intégrer les liens Pauvreté- Environnement(P-E) dans le CSLP et autres politiques et stratégies de développement en fournissant:

- l'expertise technique sur les questions P-E,

- des analyses, études et notes synthétiques stratégiques permettant une meilleure compréhension des interactions entre la pauvreté et l'environnement par l'ensemble des décideurs et de la responsabilité de chacun des secteurs dans la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles,
- des outils et des formations permettant d'assurer une meilleure intégration des questions P-E dans les processus de planification et de budgétisation et un meilleur suivi et évaluation des politiques mises en œuvre en terme d'impacts sur l'environnement et le bien être des populations,
- un appui technique pour la révision des objectifs environnementaux inscrits dans le CSLP et du cadre de suivi-évaluation par l'appui au développement d'indicateurs combinés pauvreté-environnement.

Encadré n°1-Principales activités

L'instabilité institutionnelle dont a été victime la Mauritanie au cours de ces 4 dernières années a eu des répercussions sur la mise en œuvre du programme APE qui dans ce contexte n'a pu atteindre ses objectifs en terme d'influence sur les décideurs politiques et les processus de planification et de budgétisation.

Malgré ce contexte difficile, l'APE a pu mettre en évidence les liens pauvreté environnement et produire quelques outils pour l'intégration de l'environnement dans les politiques. Ont été mis en œuvre entre juillet 2005 et décembre 2008 les activités ci-après:

- 1- Cartographie de la vulnérabilité socio-économique et écologique au niveau de la Mauritanie (incluant l'identification des zones d'intervention prioritaires en termes de liens entre P-E);
- 2- Analyse de l'intégration de l'environnement dans les politiques publiques et propositions de recommandations pour l'intégration de l'environnement dans les processus de planification sectoriel et national;
- 3- Elaboration des indicateurs environnementaux pour la Mauritanie, aux niveaux global et sectoriel;
- 4- Evaluation des coûts de la dégradation de l'environnement et de la mauvaise utilisation des ressources naturelles en Mauritanie;
- 5- Etablissement des monographies écologiques et socio-économiques et élaboration des profils P-E de 4 communes situées dans les zones d'intervention identifiées comme prioritaires en terme de liens entre P-E (communes d'Aghorat (département de Kiffa), de Maâl (département d'Aleg), de Baediam (département de Sélibaby) et de Fom-Gleita (département de M'Bout);

6- Elaboration de fiches pour quatre microprojets identifiés dans les communes analysées ;

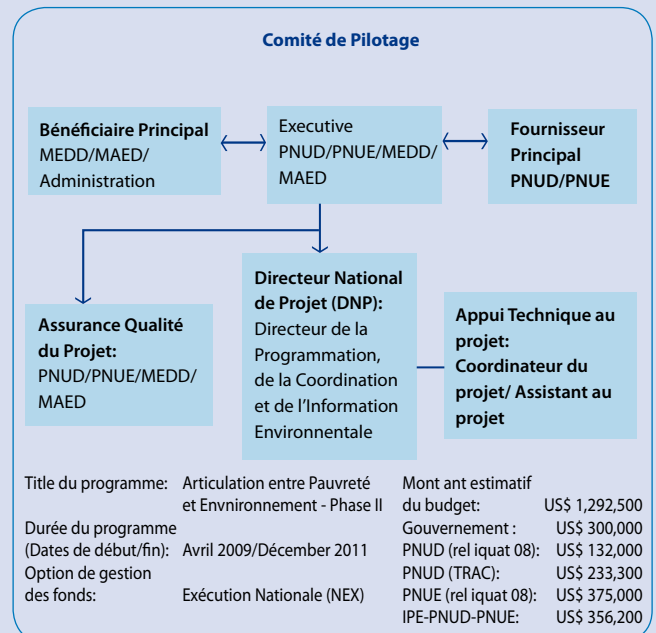
Ces activités ont contribué notamment à mettre en évidence les liens entre la pauvreté et l'environnement en Mauritanie et à définir les obstacles et les besoins et hiérarchiser les enjeux et tendances pour l'intégration des questions pauvreté-environnement dans les processus de planification nationale.

Arrangements de gestion

La coordination du projet est assurée par une cellule légère rattachée au Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) en étroite collaboration avec le Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED). La cellule IPE est composée d'un coordinateur national et d'un(e) Assistant(e) chargé(e) de l'administration et des finances. Le gouvernement de la Mauritanie à travers le MEDD fournit les locaux, et des équipements de première nécessité pour faciliter la mise en œuvre du projet.

Un Comité National de Pilotage (CNP) du projet présidé par le MEDD et MAED assure la supervision et la validation des activités du projet, en approuvant le plan d'action annuel du projet, en définissant les critères d'allocation et de « priorisation » des ressources financières disponibles annuellement et en appréciant la pertinence des activités en rapport avec le document du projet et le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté.

Le cadre d'arrangement de gestion se résume comme ci-dessous:



Coordonnateur National du Projet
Abdelkader
Email: akmsaleck@mauritania.mr

PNUD
Cherif Kane
Email: Cherif.kane@undp.org

Sara Mint Ahmed Kelly
Email: Sara.ahmed.kelly@undp.org

IPE Nairobi
Amath Pathe SENE
Email: Amath.sene@unpei.org

UNDP-UNEP Poverty-Environment Initiative
P.O. Box 30552 (00100), Nairobi/Kenya
Fax: + 254-20-7624525
Email: facility.unpei@unpei.org
www.unpei.org